



Téléphone et fax 032 438 88 54

Courchapoix, le 30 juin 2014

Courriel : [admin.com@courchapoix.ch](mailto:admin.com@courchapoix.ch)

[com.courchapoix@bluewin.ch](mailto:com.courchapoix@bluewin.ch)

Mairie : [mairie@courchapoix.ch](mailto:mairie@courchapoix.ch)

## Assemblée communale du 30 juin 2014 à 20h dans la salle communale

Présents : 11 personnes

Le Président des assemblées, Pierre-André Clivaz ouvre la séance et salue les personnes présentes. Il remercie M. le maire et le conseil pour le bon déroulement de la réception du Patenschaft, le 27 juin dernier.

Il demande de nommer 2 scrutateurs. Fleury Chantal et Frund Guy sont nommés.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée.

### 1. PV de la dernière assemblée.

Le PV n'est pas lu à l'assemblée, il est disponible sur le site internet selon notre règlement communal.

Il est accepté comme présenté sans avis contraire.

Il n'y a pas d'opposition à l'entrée en matière pour le point 2.

### 2. Comptes 2013 pour la commune et la bourgeoisie

La parole est à la caissière pour la présentation des comptes. Elle donne lecture des comptes de la commune. Ils se soldent par un léger excédent, soit un bénéfice de fr. 16'264.12.

Elle donne ensuite lecture des comptes de la bourgeoisie. Ils se soldent par un déficit de fr. 14'917.--.

Le maire, Fleury Louis-Joseph souligne que les charges sont supérieures aux autres années, ce qui provoque un déficit. Celui-ci s'explique par le faible rendement du compte forestier et par les charges induites par le nouveau triage.

La bourgeoisie envisagera d'augmenter les locations des pâturages et les locations des champs, après avis de l'Economie Rurale qui fixe le prix.

Luc Dominé relève qu'avec la nouveau Triage forestier, la commune n'a plus son mot à dire. Le façonnage est facturé à fr. 70.- le stère et revendu à ce prix.

D'autre part, Louis-Joseph Fleury informe l'assemblée que la commune demandera la modification des statuts du nouveau Triage forestier pour le point des salaires. Il faut en faire la demande à l'assemblée des délégués du Triage .

En l'absence des vérificateurs des comptes, Mme Sabine Emmenegger donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes du 25 juin 2014. Ces derniers demandent d'approuver ces comptes et d'en donner décharge à la caissière.



---

**Les comptes communaux et bourgeois sont acceptés à l'unanimité.**

### **3. Divers**

---

Le maire remercie l'ensemble des citoyennes et citoyens pour le magnifique élan de bonne volonté qui a permis de recevoir pour la deuxième fois les donateurs du Parrainage suisse des communes de montagnes. Cette visite coïncidait avec la fin de la première étape de rénovation de l'Ecole des Ouches. Cette étape est bouclée sans dépassement de crédit. Pour la deuxième étape, les fenêtres seront changées cet automne.

Par ailleurs, plusieurs constructions de maisons familiales et de logements sont en cours souligne le maire.

D'autre part, le maire informe l'assemblée que la commune a contracté une assurance juridique. Le montant de cette assurance était compris dans le budget.

Lors du 40ème anniversaire du Football club, les mérites sportifs seront mis en évidence.

Le maire souhaite de bonnes vacances à tous.

La parole n'est plus demandée par l'assemblée, le Président des assemblées lève la séance à 20h40 .

Au Nom de l'Assemblée Communale :

Le Président :

Pierre-André Clivaz

La Secrétaire :

Yolande Büschlen